

Impliquer les enfants dans la discussion sur leurs droits: un outil éducatif pour soutenir la participation des enfants



Ces cartes sont un résumé du projet Dialogue mondial sur les droits de l'enfant (DMDE). L'article 42 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant oblige les gouvernements à prendre toutes les mesures nécessaires pour que la CIDE soit largement connue des enfants et des adultes.

Cette collection est le fruit des efforts combinés de deux équipes de recherche: GlobalChild à l'Université de Victoria et le Centre pour les droits de l'enfant de l'Université Queen's de Belfast



GlobalChild

www.globalchildnetwork.com



**QUEEN'S
UNIVERSITY
BELFAST**

**CENTRE FOR
CHILDREN'S
RIGHTS**

**Ces cartes ont été traduites en partie par
Amélie Brutinel et Audrey Durante - Stagiaires pour: Le
Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse du
Nouveau-Brunswick**

© 2020 par GlobalChild et le Centre pour les droits de l'enfant. Ce support pédagogique est disponible sous une licence internationale Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>. Cela signifie que l'utilisateur peut copier, partager et même adapter le matériel s'il le souhaite. Cependant, l'utilisateur doit accorder la reconnaissance appropriée à GlobalChild et au Center for Children's Rights, et ne peut pas utiliser le matériel à des fins commerciales.



www.globalchildnetwork.com



**QUEEN'S
UNIVERSITY
BELFAST**

**CENTRE FOR
CHILDREN'S
RIGHTS**

Que contient ce support pédagogique?

Il y a dans ce support des cartes adaptées aux enfants qui ont été créées pour aider à les éduquer sur leurs droits humains. Des idées sur la façon dont les enfants peuvent s'engager dans ces discussions importantes sont présentées dans les pages d'introduction. Les voix des enfants méritent d'être entendues et nous espérons que les utilisateurs de ces cartes pourront comprendre ce que les enfants ont à dire. N'hésitez pas à faire preuve de créativité dans votre approche de l'éducation aux droits de l'enfant!

38 articles du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies sont regroupés en 7 groupes par thème:

Catégorie 3 : Principes généraux (4 Articles)

Catégorie 4 : Droits civils et politiques (7 Articles)

Catégorie 5 : Protection contre la violence (2 Articles)

Catégorie 6 : Environnement familial et soins alternatifs (8 Articles)

Catégorie 7 : Handicap, santé de base, bien-être (5 Articles)

Catégorie 8 : Éducation, loisirs et activités culturelles (4 Articles)

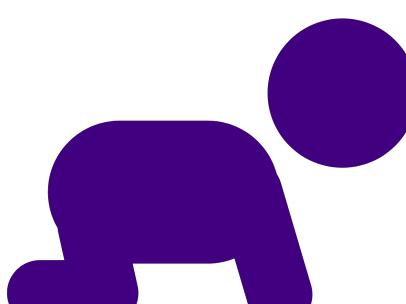
Catégorie 9 : Mesures spéciales de protection (8 Articles)

Éduquer les enfants sur leurs droits

La page 1 de chaque article est un résumé de chaque droit de l'enfant tel qu'énoncé dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

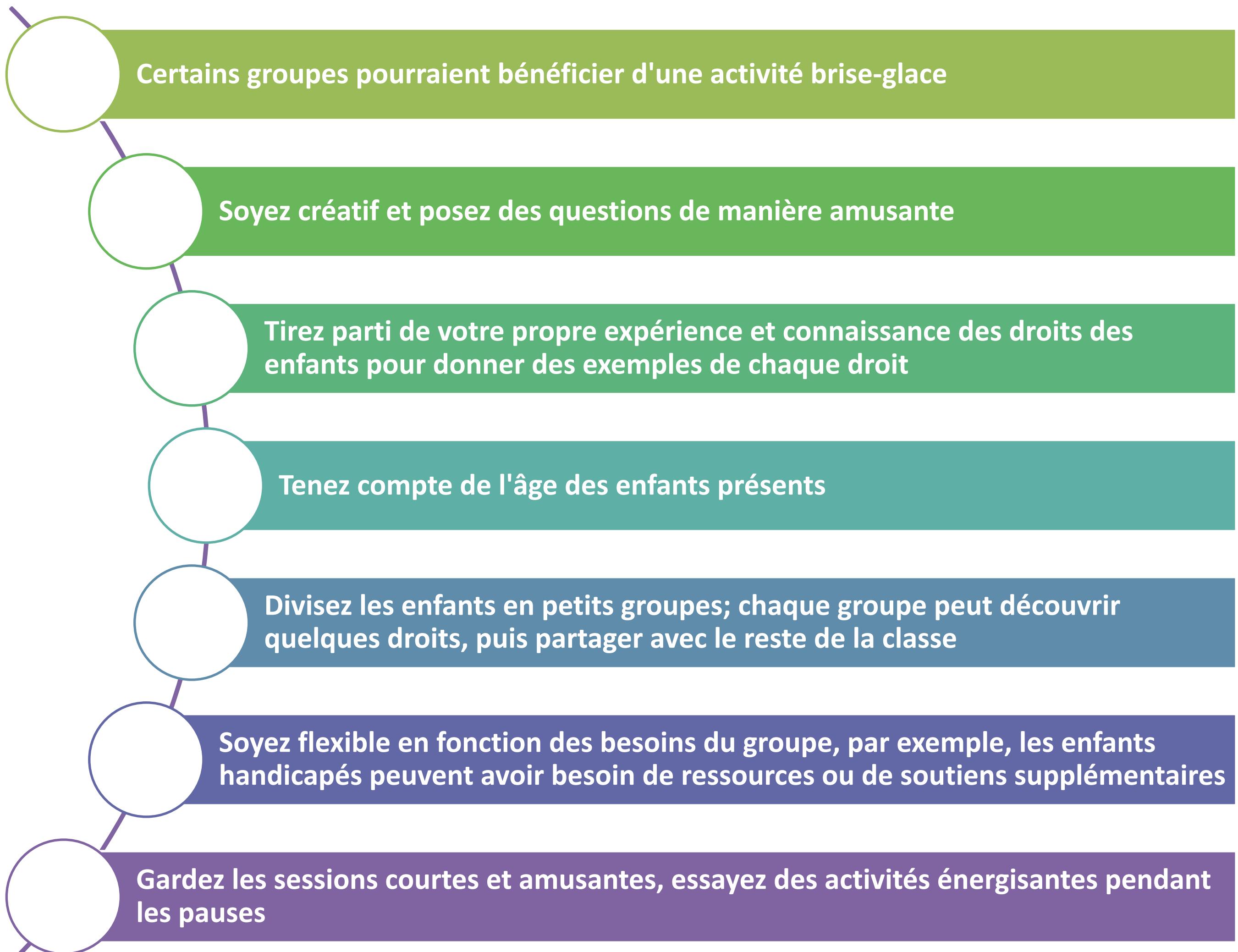
La page 2 de chaque article donne des exemples tirés d'enfants sur la façon dont ils sauraient si leurs droits sont respectés. Après avoir examiné ces questions avec les enfants, vous pouvez demander:

- 1. Sur la base des citations données, ce droit est-il suivi de la même manière dans votre pays? Pouvez-vous penser à d'autres façons de savoir?**
- 2. Savez-vous à qui parler si vous remarquez que vos droits (ou ceux d'autres enfants) sont violés?**
- 3. Pensez-vous qu'il est important de faire respecter ce droit par votre gouvernement? Pourquoi?**
- 4. Que pouvez-vous faire pour informer les autres enfants de leurs droits?**

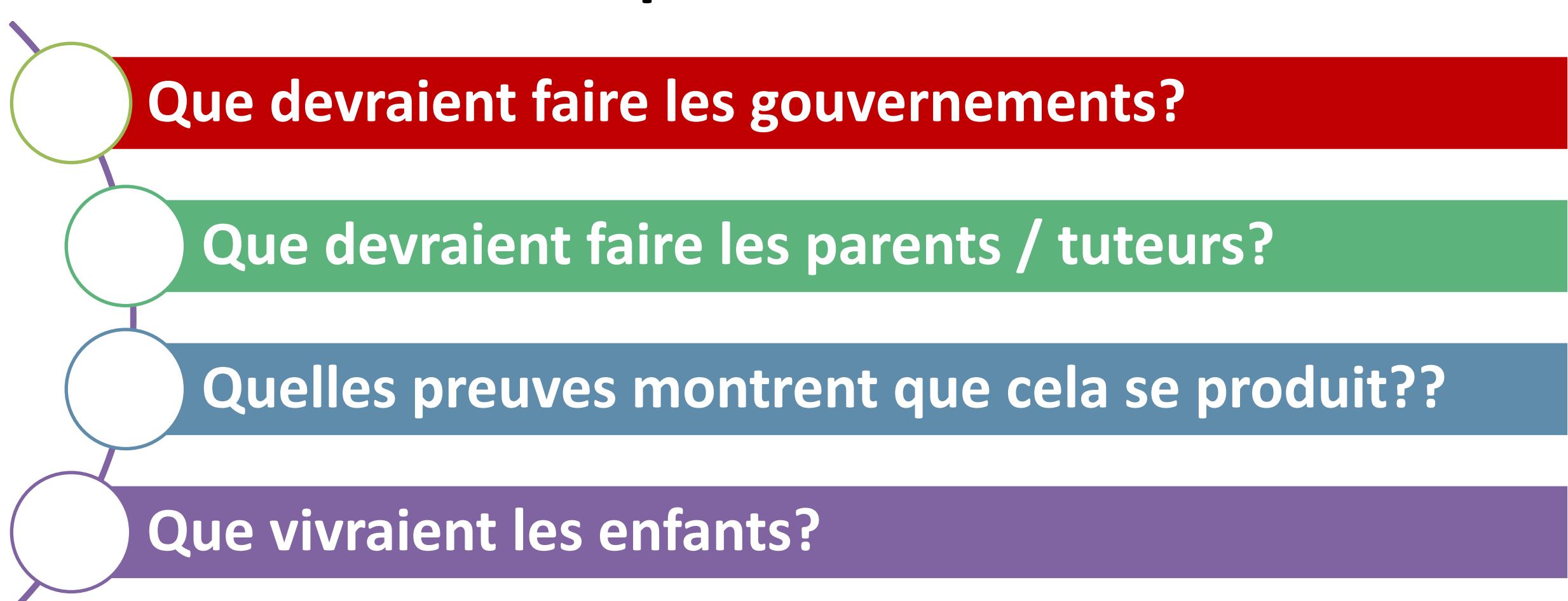


Idées pour utiliser ces cartes:

Conseils pour encourager la participation:



**Lorsque vous abordez chaque article,
vous pouvez demander:**



Autres suggestions d'utilisation de ces cartes:

Jouez à un jeu d'association

- Séparez la première et la deuxième page de chaque article, puis demandez aux enfants de faire correspondre les informations sur l'article (première page) avec les citations (deuxième page)

Recherche de liens

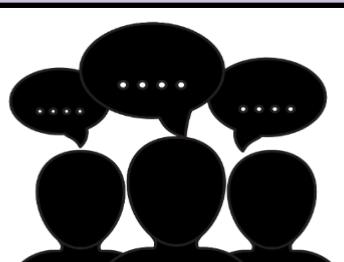
- De nombreux droits sont liés à d'autres droits. Demandez aux enfants de trouver des liens entre différents articles. Par exemple, les gouvernements apportant un soutien aux familles pourraient favoriser les droits visés à l'article 18 (sécurité sociale) et à l'article 27 (niveau de vie).

Jeu de rôle en tant qu'inspecteur des droits de l'enfant, scientifique ou journaliste

- Si les enfants avec lesquels vous travaillez ont un faible niveau d'alphabétisation, une autre activité consiste à jouer des rôles, où les enfants jouent le rôle d'un inspecteur, d'un scientifique, d'un journaliste ou d'un enseignant.
- Commencez par utiliser les cartes pour en savoir plus sur les droits des enfants.
- Ensuite, les enfants peuvent travailler en petits groupes pour décider comment ils peuvent savoir si les enfants de leur pays ou communauté jouissent de leurs droits. Les questions suggérées comprennent:
 - Qu'avez-vous besoin de savoir?
 - À qui devez-vous parler?
 - De quelles informations avez-vous besoin de chaque personne?

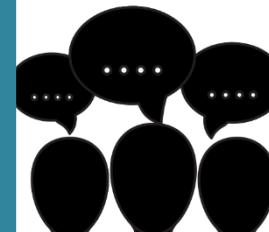
Devenez un champion des droits de l'enfant!

- Faites un plan pour partager ce que vous avez appris avec les autres! À qui pourriez-vous enseigner les droits des enfants... Amis? Famille? Enseignants? Des représentants du gouvernement?



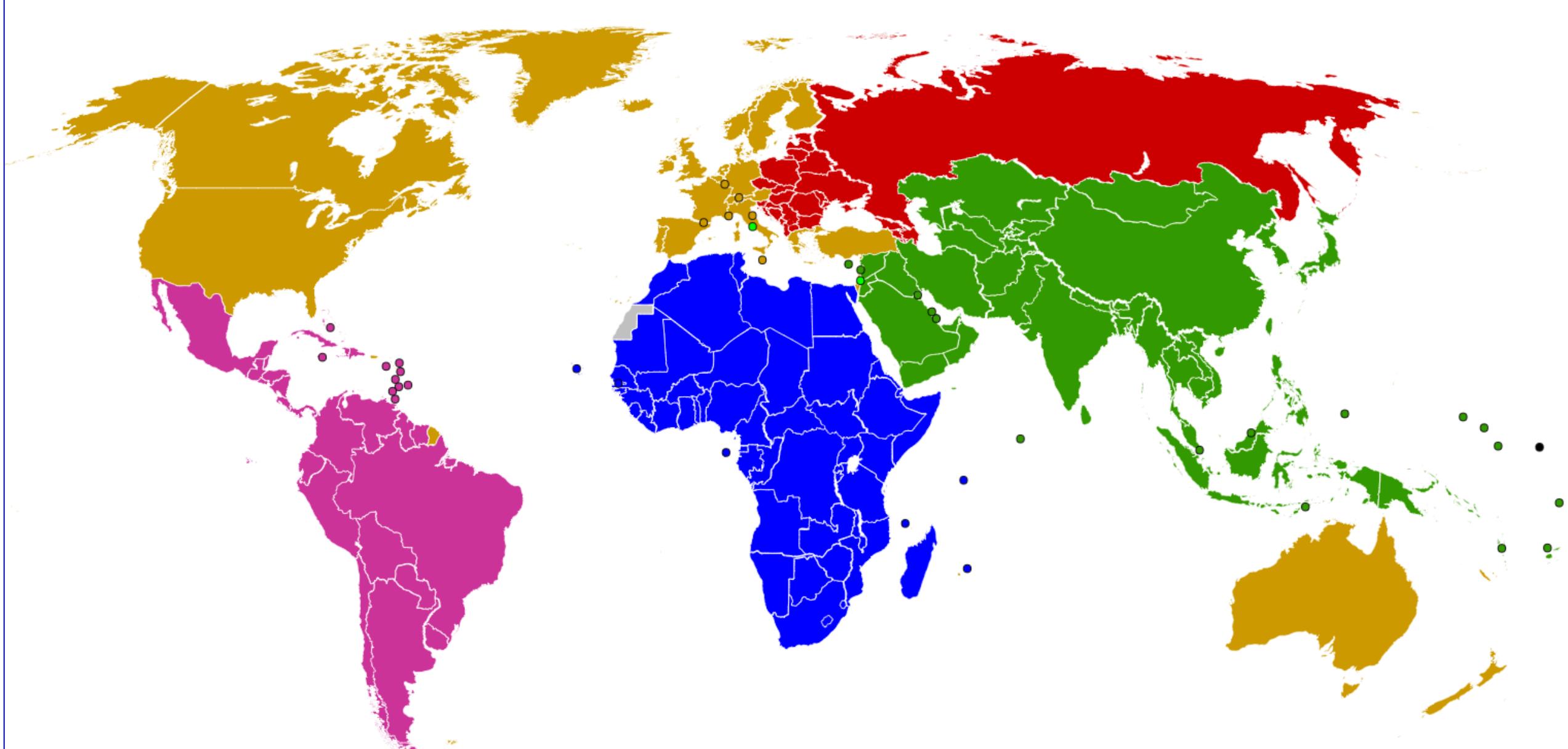
À propos du projet DMDE


Les adultes travaillent: L'équipe GlobalChild a élaboré des documents décrivant chaque article de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.


Les enfants collaborent: le Centre pour les droits de l'enfant a apporté ces documents à son groupe consultatif de jeunes et a créé des résumés adaptés aux enfants (page 1 de ces fiches).


Combinaison des informations pour créer ces cartes: des ateliers organisés dans le monde entier ont aidé l'équipe de GlobalChild à créer de nouveaux indicateurs pour déterminer si les droits de l'enfant sont respectés.

Des ateliers ont eu lieu dans le monde entier!



Région	Pays	Enfants
Afrique	13	1010
Asie-Pacifique	10	342
Europe de l'Est	4	342
Amérique latine / Caraïbes	3	169
Europe de l'Ouest / Autre	5	92
Totale:	35	1836

Plus d'information

Notre nom est GlobalChild.

Nous sommes un groupe d'experts du Canada et du monde entier qui travaillent ensemble pour promouvoir les droits des enfants.

Nous avons consacré plus de cinq ans à la recherche afin de construire la plateforme GlobalChild, qui est constituée d'indicateurs qui aideront les gouvernements et autres détenteurs d'obligations à vérifier qu'ils tiennent leurs promesses en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Dans le cadre de ce processus, nous avons inclus des enfants dans des conversations sur leurs droits à travers les ateliers du projet DMDE.

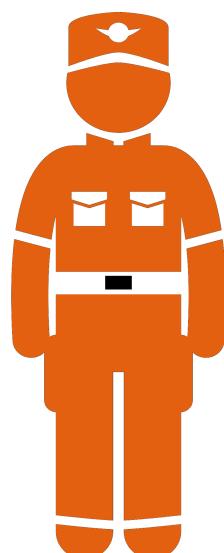
Chaque étoile sur la carte montre où les enfants ont participé:



Notre bailleur de fonds: Instituts de recherche en santé du Canada
Un grand merci à tous les enfants qui ont participé au projet Global Child Rights Dialogue et ont partagé leurs points de vue avec nous!

Pour plus d'informations sur ce projet, veuillez visiter:
www.globalchildnetwork.com

Catégorie 9 – Mesures spéciales de protection



Articles:

22 – Enfants migrants et déplacés et enfants demandant l’asile

32 – Exploitation économique, travail d’enfants et âge minimum applicable

35 – Vente, trafic et enlèvements

36 – Autres formes d’exploitation

37 – Condamnation, condamnation à vie, prohibition de la peine capitale, approches alternatives réparatrices (a) enfants privés de liberté

38 – Enfants en conflits armés et leur réadaptation physique et psychologique, et leur réintégration

39 – Promotion de la réadaptation physique et psychologique des enfants victimes

40 – Administration de la justice pour mineurs, existence de cours de justice spécialisée et séparée

Catégorie 9 – Mesures spéciales de protection

Remarques:

© 2020 par GlobalChild et le Centre pour les droits de l'enfant. Ce support pédagogique est disponible sous une licence internationale Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>. Cela signifie que l'utilisateur peut copier, partager et même adapter le matériel s'il le souhaite. Cependant, l'utilisateur doit accorder la reconnaissance appropriée à GlobalChild et au Center for Children's Rights, et ne peut pas utiliser le matériel à des fins commerciales.



GlobalChild

www.globalchildnetwork.com



QUEEN'S UNIVERSITY BELFAST

CENTRE FOR CHILDREN'S RIGHTS

ARTICLE 22

Les gouvernements doivent protéger et aider les enfants réfugiés, qu'ils soient seuls ou avec leur famille



Les enfants réfugiés ont les mêmes droits que tous les enfants, y compris le droit d'être entendus, assistés et protégés

Les enfants réfugiés devraient pouvoir fréquenter les écoles formelles Des conseils devraient être fournis pour aider les enfants à surmonter tout traumatisme

Les enfants réfugiés ont aussi des droits spéciaux en tant que réfugiés

Ils doivent comprendre et être entendus dans tout processus ou décision relatifs à leur avenir

L'intérêt supérieur de l'enfant devrait guider toute décision

Les gouvernements devraient aider les enfants à retrouver leur famille ou, si ce n'était pas possible, leur fournir assistance et soins

Les enfants ne doivent pas être maintenus en détention pendant qu'ils attendent une décision concernant leur avenir

Les gouvernements devraient collaborer avec d'autres pays et organisations internationales pour assister les enfants réfugiés

Les pays devraient partager les informations pour aider les enfants à retrouver leur famille

ARTICLE 22

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons* si les droits garantis par l'article 22 sont respectés:



« Fournir une bonne alimentation aux réfugiés, en particulier aux enfants, pour assurer leur croissance » (Afrique)

**« Le gouvernement devrait fournir des abris ou des logements aux réfugiés» et «Une éducation, des soins de santé, etc. égaux pour les réfugiés comme pour les autres enfants »
(Amérique latine / Caraïbes)**

« Aider les parents réfugiés afin qu'ils puissent améliorer leur situation financière pour prendre soin de leurs enfants » (Afrique)

« Le gouvernement devrait soutenir les enfants et leurs familles affectés par le déplacement ou pendant la migration en tant que réfugiés, pour leur fournir tout le nécessaire comme l'exige le Code de conduite des Nations Unies » (Afrique)

ARTICLE 32

Les gouvernements devraient protéger les enfants des travaux dangereux ou susceptibles de nuire à leur éducation ou à leur santé



Cela inclut les pires formes de travail des enfants, telles que l'esclavage, la traite des êtres humains et l'abus sexuel
Certains types de travail sont bénéfiques pour les enfants (aide à la maison, travail à temps partiel quand ils sont assez grands)

Les gouvernements devraient adopter des lois qui protègent les enfants du travail dangereux

Avoir un âge minimum auquel les enfants peuvent travailler
Avoir des lois qui fixent les heures et les types de travail qu'ils peuvent faire

Appliquer les lois sur les enfants qui travaillent

Avoir des inspecteurs qui vérifient les lieux de travail pour s'assurer que les lois sont respectées

Ramener les entreprises qui enfreignent la loi devant les tribunaux

Les gouvernements doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les enfants ne soient pas obligés de faire un travail susceptible de leur nuire

Assurez-vous que les enfants peuvent aller à l'école gratuitement
Sensibiliser les familles et le public aux dangers du travail préjudiciable pour les enfants

ARTICLE 32

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons* si les droits garantis par l'article 32 sont respectés:



« Les gouvernements devraient faire plus de publicité sur les droits de l'enfant et faire des vérifications régulières dans les foyers et lieux de travail pour s'assurer que les enfants ne fassent pas du travail d'enfants ou soient injustement payés »
(Amérique Latine/ Caraïbes)

« Les écoles organisent des initiatives d'éducation publiques en discutant avec les parents du travail dangereux »
(Amérique Latine/ Caraïbes)

« Nous devons nous assurer que les statistiques sur les enfants qui travaillent sont fiables » *(Afrique)*

« Avoir un âge minimum documenté et imposé où les enfants peuvent commencer à travailler » *(Amérique Latine/ Caraïbes)*

ARTICLE 35

Les gouvernements doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher les enfants d'être enlevés * par leur famille, vendus ou victimes de la traite * dans leur propre pays ou dans d'autres pays



*Enlevé signifie être emmené illégalement sans l'accord de leur familles

*La traite consiste à retirer des personnes de chez elles et à les forcer à travailler sans rémunération pour des tiers

Les gouvernements devraient prendre des mesures pour empêcher cela

Ils devraient recueillir des informations sur les enfants les plus à risque et mettre en place un soutien pour les garder en sécurité

Les gouvernements devraient adopter des lois et des politiques qui l'empêchent et le découragent

Enlever ou vendre des enfants devrait être un crime et ceux qui le font devraient être traduits devant un tribunal

Les enfants et les parents doivent être informés des dangers

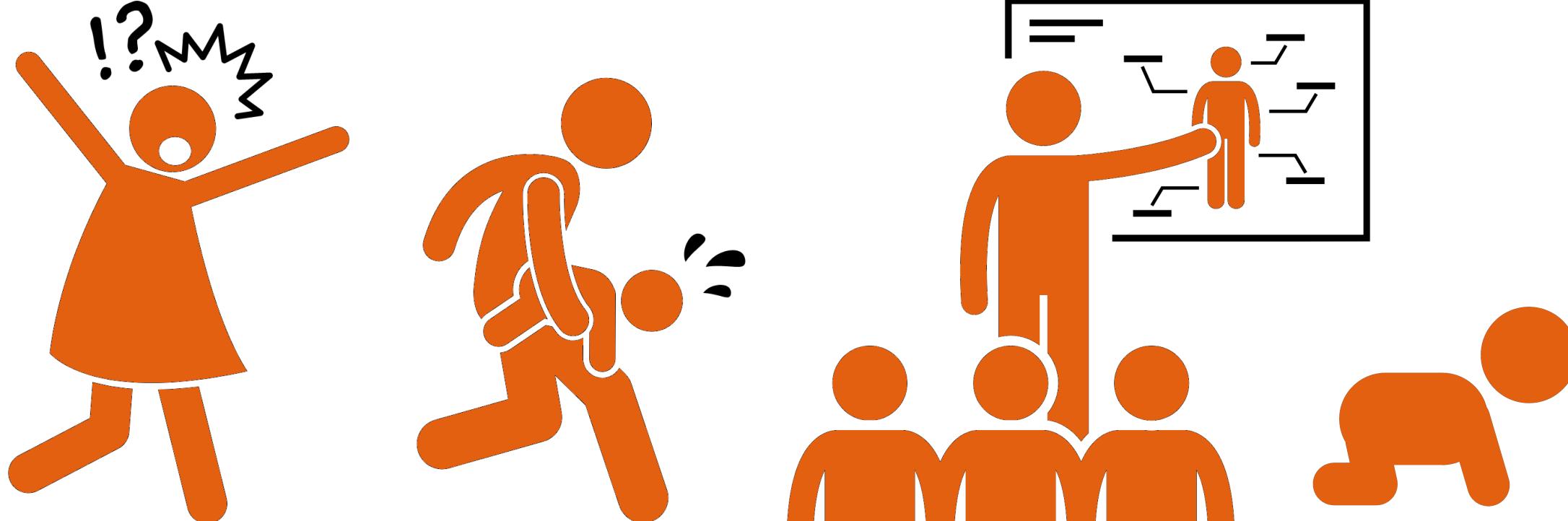
Soutien aux survivants / victimes

Les enfants victimes ne doivent pas être traités comme des criminels

Les enfants victimes devraient obtenir de l'aide pour se rétablir

ARTICLE 35

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons* si les droits garantis par l'article 35 sont respectés:



« Il devrait y avoir des lois strictes contre l'enlèvement et le trafic d'enfants, prises par le gouvernement pour protéger l'intérêt des enfants » *(Afrique)*

« Pour chaque enfant qui franchit la frontière, l'Etat doit créer un document administratif pour le consentement de l'enfant et de ses parents et tuteurs » *(Afrique)*

« Les gouvernements devraient former une force spéciale redoutable pour exécuter des tâches de sauvetage et de réhabilitation des victimes et poursuivre les auteurs » *(Afrique)*

« Est-ce que le gouvernement encourage les enfants à parler des problèmes? » *(Amérique Latine/ Caraïbes)*

ARTICLE 36

Les gouvernements devraient protéger les enfants contre tout ce qui peut nuire à leur bien-être



Les gouvernements doivent surveiller les nouveaux moyens de faire du mal aux enfants

(Qui ne figurent pas dans les autres parties de la Convention)

Les gouvernements doivent vérifier les abus commis sur les enfants sur Internet ou en ligne

Les gouvernements doivent parler aux enfants pour savoir quelles sont leurs préoccupations en matière de sécurité

Les gouvernements doivent prendre des mesures pour prévenir toute nouvelle forme de préjudice causé aux enfants

Les gouvernements doivent adopter des lois garantissant que les entreprises ne nuisent pas aux enfants

ARTICLE 36

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons* si les droits garantis par l'article 36 sont respectés:



« Il devrait y avoir un travail de sensibilisation et des campagnes dans différents médias tels que la radio, la télévision, les journaux, les forums et blogs sur le trafic, l'enlèvement, le travail des enfants, le mariage des enfants et toutes formes de violation et discrimination contre les enfants et les jeunes » (Afrique)

« Les gouvernements devraient mener une campagne publique sur les droits de l'enfant et comment les personnes nuisent souvent aux enfants » (Amérique Latine/ Caraïbes)

« les enfants apprennent où faire des signalements ou où chercher refuge lorsque ces choses se produisent » (Afrique)

« Le gouvernement devrait créer un forum où les enfants, en particulier les filles et les femmes, pourraient se faire entendre et dire « non » aux violences et atteintes à leurs droits » (Afrique)

ARTICLE 37

Aucun enfant ne doit être torturé ou traité cruellement, ni condamné à mort. Les enfants accusés ou ayant commis des crimes doivent être traités avec respect et soin



Les enfants ne doivent jamais être condamnés à mort ni emprisonnés à vie ; ils ne devraient jamais être torturés ou souffrir traitement dégradant

Les enfants ne devraient jamais être condamnés à des punitions corporelles

Les enfants en détention ne doivent pas être placés seuls dans des cellules

Un enfant ne devrait être placé en détention ou en prison que si c'est le dernier recours et le moins de temps possible

La peine de l'enfant doit être vérifiée pour s'assurer qu'il est en détention pour la période la plus courte possible

Les enfants en détention doivent être traités avec respect

Les enfants ne doivent pas être détenus avec des adultes

Les enfants devraient pouvoir rester en contact avec leur famille dans la mesure du possible

Les enfants accusés de crimes devraient bénéficier d'un procès équitable

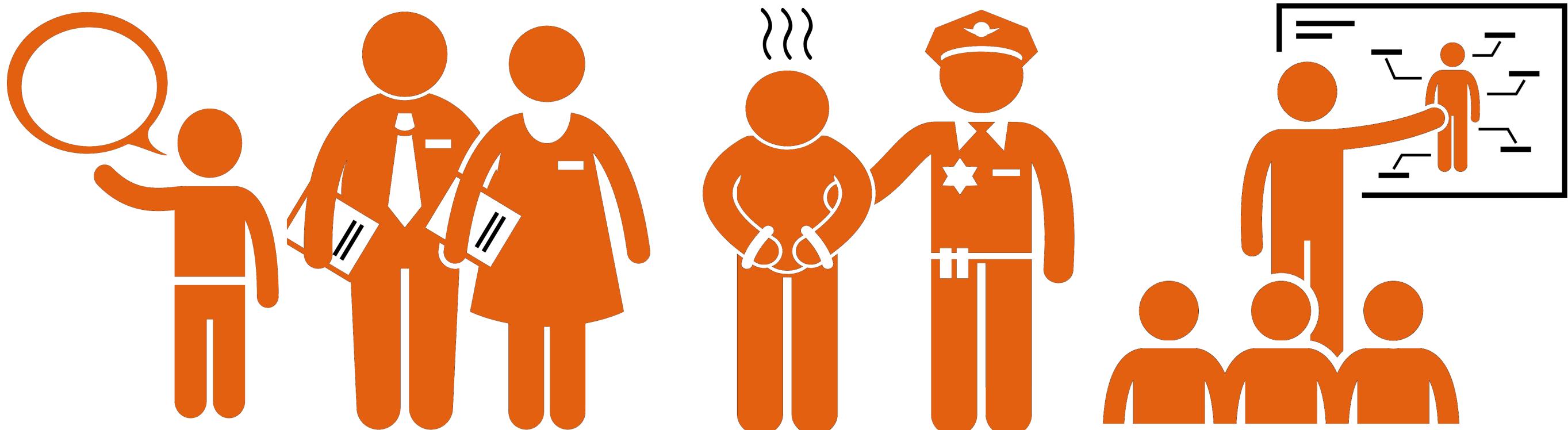
Ils devraient recevoir une aide juridique, y compris une aide pour contester leur détention

Les avocats devraient recevoir une formation pour travailler avec des enfants

Les enfants devraient recevoir des informations pour comprendre ce qui leur arrive

ARTICLE 37

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons si les droits garantis par l'article 37 sont respectés*:



« Des politiques contre les châtiments corporels sur les enfants devraient être introduites » (*Afrique*)

« Est-ce que quelqu'un va là où les enfants accusés ou condamnés restent pour «poser des questions et vérifier la vérité? La personne travaillerait en prison » (*Europe de l'Ouest / Autre*)

« Le gouvernement devrait construire une place où non seulement les enfants peuvent être emprisonnés, mais aussi une institution où ils peuvent apprendre le commerce et être éduqués sur la négativité de commettre des crimes à un jeune âge » (*Afrique*)

« Former suffisamment de gardes, de policiers, d'officiers de chefferie, davantage de jeunes, les autorités scolaires et les personnes de la communauté pour s'assurer que tout travail d'enfant, mouvements illégaux de personnes et problèmes criminels contre les filles soient signalés » (*Afrique*)

ARTICLE 38

Les gouvernements doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les enfants dans les conflits armés (par exemple, les guerres) et cesser d'utiliser des enfants comme soldats



Le gouvernement devrait protéger les enfants pendant les conflits
Ils devraient suivre les lois internationales sur la façon de traiter les personnes dans les conflits armés

Ils doivent veiller à ce que les groupes armés respectent les droits des enfants

Il devrait y avoir une limite d'âge pour être soldat

Les enfants de moins de 15 ans ne devraient jamais être tenus ni autorisés à être soldats

Il est préférable que les gouvernements n'utilisent pas les enfants de moins de 18 ans comme soldats

Il devrait y avoir une limite d'âge pour participer à des situations dangereuses

Les enfants soldats ne doivent participer d'aucune manière, par exemple en tant que messager ou espion

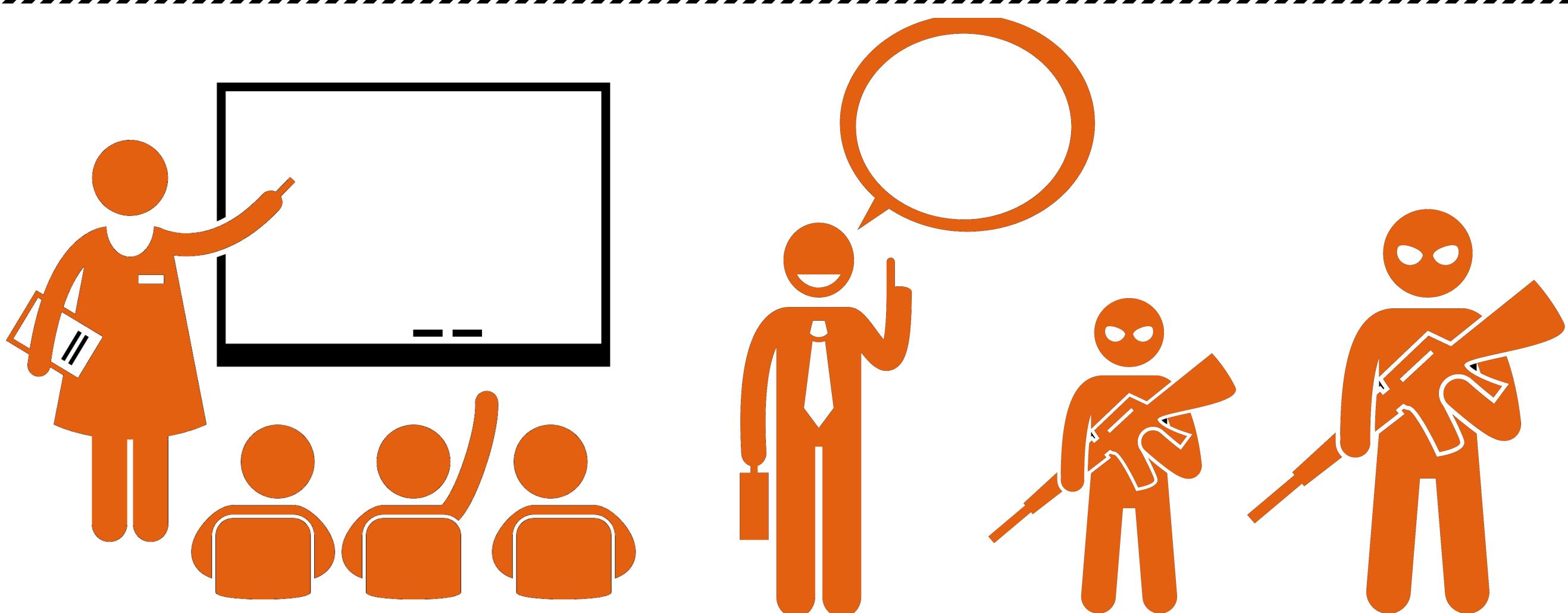
Les enfants doivent être pris en charge et protégés pendant les conflits

Une attention particulière devrait être accordée aux enfants qui sont seuls ou séparés de leurs parents

Les gouvernements doivent veiller à ce que tous les enfants reçoivent une éducation pendant le conflit

ARTICLE 38

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons si les droits garantis par l'article 38 sont respectés*:



« Les enfants doivent être éduqués aux dangers des conflits armés. Il faut une loi qui protège les enfants de la participation aux conflits armés » *(Afrique)*

« Les enfants ne devraient jamais être forcés à combattre pour les forces armées ou les milices, faire la guerre ou être engagés dans n'importe quel conflit » *(Afrique)*

« Activités utiles pour engager les enfants plutôt qu'avoir du temps libre pour s'engager dans ces partis militaires » *(Asie-Pacifique)*

« Ateliers de sensibilisation pour les enfants contre le recrutement pour les conflits armés et pour devenir un enfant soldat » *(Asie-Pacifique)*

ARTICLE 39

Les gouvernements devraient aider les enfants victimes d'abus ou de conflit à se rétablir et à retrouver une vie normale



Les programmes doivent être conçus pour convenir aux enfants
Le personnel doit être formé aux droits de l'enfant, y compris à la manière d'écouter les enfants et de prendre leurs opinions au sérieux

Les enfants devraient être soutenus pour récupérer

Les services devraient être formés aux droits de l'enfant, y compris à la manière d'écouter les enfants et de prendre leurs opinions au sérieux

Un soutien devrait être disponible où et quand les enfants en ont besoin

Il devrait y avoir un financement pour le conseil et les lignes d'assistance

Les enfants doivent être informés des services disponibles de manière à ce qu'ils puissent comprendre

Il devrait y avoir des informations adaptées à l'âge dans la langue des enfants comprendre notamment les zones en conflit ou en cas de catastrophe

Tous les enfants devraient avoir accès à une assistance
Une assistance devrait être disponible pour les enfants réfugiés ou demandeurs d'asile

ARTICLE 39

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons si les droits garantis par l'article 39 sont respectés:*



« Tous les services de protection des jeunes devraient être gratuits » (*Europe de l'Ouest/ Autre*)

**« S'assurer que les droits des enfants sont respectés grâce à l'UNICEF, aux ONG et d'autres personnes »
(*Europe de l'Ouest/ Autre*)**

**« Les enfants maltraités sont-ils dans un endroit sûr? »
(*Europe de l'Ouest*)**

« Il devrait y avoir un forum ou un bureau qui soit facilement disponible pour gérer leurs problèmes lorsqu'ils nécessitent des fonds et qui soient très sérieux dans la gestion des affaires des enfants victimes » (*Afrique*)

« Les victimes de cette nature ont besoin de conseils fréquents et constants pour revenir à la normale » (*Afrique*)

ARTICLE 40

Les gouvernements doivent veiller à ce que chaque enfant accusé ou reconnu coupable d'avoir transgressé la loi soit traité équitablement et avec respect



Il devrait exister des systèmes de justice spéciaux pour les affaires impliquant des enfants

Les enfants devraient être entendus devant des tribunaux spéciaux conçus pour les enfants

Il devrait y avoir des officiers de police et des avocats spécialement formés pour les enfants

Les enfants devraient avoir un procès équitable

Les enfants doivent être informés des affaires contre eux et doivent être entendue le plus rapidement possible

Le nom de l'enfant ne doit pas être rendu public

Un enfant a le droit de garder le silence lorsqu'il est interrogé et il n'est pas obligé d'avouer

En cas de besoin, les enfants pourraient avoir recours à des interprètes formés pour travailler avec eux

Le gouvernement devrait fixer un âge minimum où les enfants ne peuvent être ni accusés ni déclarés coupables d'un crime

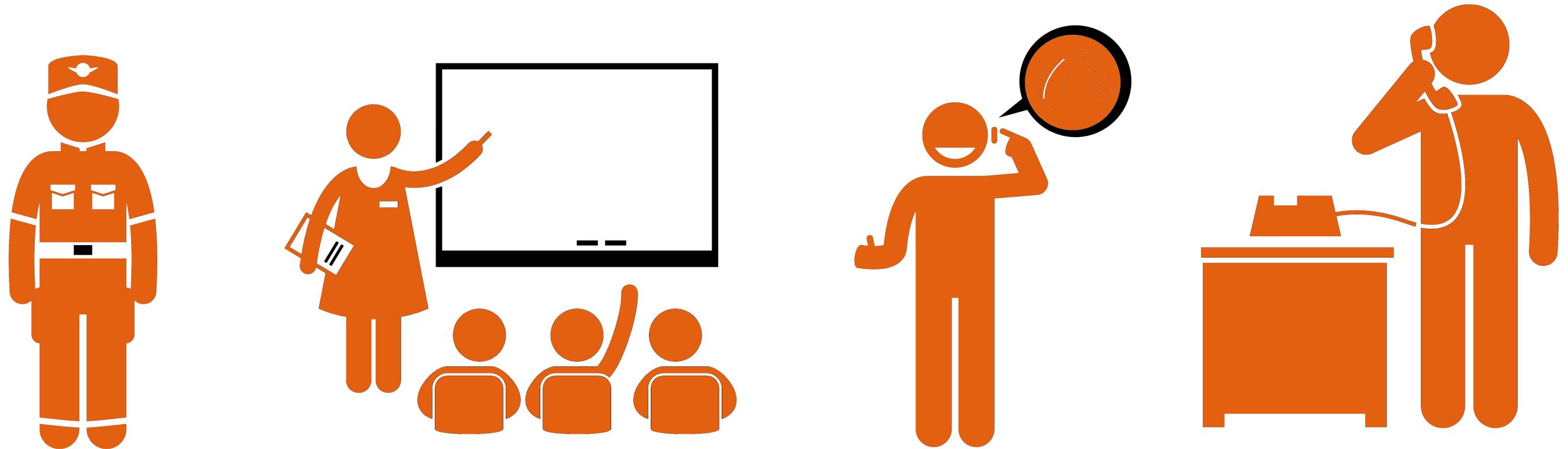
L'âge minimum doit être le plus élevé possible et ne doit pas être inférieur à 12 ans

Les gouvernements devraient avoir beaucoup de moyens de traiter un enfant qui a commis un crime qui n'exige pas de procès pénal ni de détention

Au lieu de la détention, les enfants devraient recevoir l'éducation, les soins et des conseils justes et raisonnables

ARTICLE 40

Exemples d'enfants sur la *façon dont nous savons si les droits garantis par l'article 40 sont respectés*:



« Appeler une assemblée pour s'assurer de ce que l'enfant a dit ou fait, avec des personnes dans l'assemblée qui ne connaissent pas l'enfant pour valider si ce qu'il a fait était bon ou mauvais. Une preuve que l'assemblée a eu lieu serait un papier que toutes les personnes de l'assemblée signeraient pour dire qu'elles ont participé » (*Europe de l'Ouest/ Autre*)

« Il devrait y avoir des visites dans les cellules et y faire des activités pour connaître ses droits car les enfants y sont déjà stressés. Un vrai humain qui se promène dans les cellules » (*Europe de l'Ouest/ Autre*)

« Le gouvernement construit un camp de formation où les enfants qui pourraient être inculpés, condamnés pour une courte période purgeront leur peine de prison et à la fin de leur peine d'emprisonnement, ils ressortiront comme une personne changée. Ils ont besoin du gouvernement pour leur fournir une formation et des avocats qualifiés qui examineront le cas des mineurs » (*Afrique*)